

Votre contact :
Alexandre Turrian
Ligne directe : 021 622 72 90
E-mail : alexandre.turrian@prilly.ch

Aux membres du
Conseil Communal
de et à
1008 Prilly

Prilly, le 1^{er} octobre 2018

Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

Vous êtes convoqués à la séance du Conseil communal du :

Lundi 12 novembre 2018 à 20h00
qui aura lieu exceptionnellement à la salle du Grand Conseil,
place du Château 6 à Lausanne

1. Opérations préliminaires : appel, ordre du jour
2. Correspondance
3. Communications du bureau
4. Communications municipales
5. Information au Conseil communal par ses représentants aux organismes externes
6. Assermentation(s)
7. Préavis municipal N° 11-2018 sollicitant l'adoption du plan partiel d'affectation (PPA) «Viaduc», l'adoption de la décision finale relative à l'étude d'impact sur l'environnement et l'adoption de la servitude de passage pour les piétons et la mobilité douce au bénéfice du public en général.
8. Préavis municipal N° 12-2018 sollicitant un crédit d'investissement (dont le montant sera communiqué par le biais du préavis lui-même) destiné à l'achat de la structure scolaire sise à Corminjoz, actuellement en location, ainsi qu'un crédit complémentaire au crédit octroyé par le biais du préavis N° 3-2017 pour la mise en place de ladite structure.
9. Réponse municipale à l'interpellation de M. le Conseiller David Boulaz et consorts : «Quel avenir pour le LEB sur le territoire de la commune de Prilly?».
10. Motions, postulats et interpellations

